

Territoire UGSEL AURA

Championnat territorial d'Athlétisme en Salle CJ Mercredi 07 décembre 2022 à Lyon (69)

<p>Contacts Comité d'organisation</p>	<p>RICHARD Hugo 07 69 92 24 88 hrichard.ugsel@orange.fr</p>	<p>GODEL Jean François 06 12 29 61 41 jean.f.godel@gmail.com</p>
<p>Inscriptions Usport Avant le lundi 5 décembre 17h00</p>	<p>Inscriptions = par les AS dans USPORT en individuel (et en équipe au cas où)</p> <hr/> <p>Rôle de l'AS =</p> <p>Inscription par les AS dans USPORT</p> <ul style="list-style-type: none"> → avant le lundi 05/12 17h → AUCUNE INSCRIPTION SUR PLACE → Contacter votre comité Ugsel en cas de soucis <p>Vérifier ensuite les inscriptions dans USPORT : Dans USPORT > liste des inscrits en compétition Championnat > sélectionner 2022 2023 ATHLETISME EN SALLE CJ Championnat de niveau > choisissez UGSEL AUVERGNE RHONE ALPES</p> <hr/> <p>Qualification exceptionnelle = Faire référence au règlement d'Athlétisme en salle de l'UGSEL (www.ugsel.org)</p> <p><i>En cas d'impossibilité de participer au championnat de territoire, et dans la limite des critères de recevabilité fixés par l'Ugsel Nationale, la demande de qualification exceptionnelle doit être déposée, au territoire (hrichard.ugsel@orange.fr), par l'encadrant licencié UGSEL, jusqu'au jour de la compétition du territoire. La commission de qualification nationale étudiera le dossier.</i></p>	
<p>Lieu</p>	<p>Lieu : Salle Stéphane Diagana 4 rue Victor Schoelcher Lyon 9°</p> <p>Itinéraire : RAS</p> <p>Stationnement des bus : Les bus doivent décharger devant la halle Rue Victor Schoelcher, puis aller se garer ailleurs (Il y a un parking au bout de la rue sur la droite avant le carrefour avec le boulevard Balmont)</p>	

Territoire UGSEL AURA

Programme							
9h00		Installation du matériel					
A partir de 09h30		Accueil : passage des AS au secrétariat Répartition des adultes et JO dans les jurys					
10h00		Réunion Jurys					
10h30 à 13h00		Compétition					
10h30	50 haies CJF	Longueur CJG côté tribunes	Triple saut CJF	Hauteur CJF	Perche CJ G et F	Poids CJF Aire 1 filet	
Puis							
	50 haies CJG						
	50 m CJF						
	50 m CJG	puis	Puis	Puis		Puis	
		Longueur CJF	Triple saut CJ G	Hauteur CJ G		Poids CJG Aire 1 filet	
	200 m CJF						
	200 m CJG						
	1000m CJF	En fin de concours, les juges font passer en priorité les coureurs de 1000 m					
	1000 m CJG						
Fin des épreuves vers 13 h							
<i>Le directeur de réunion se réserve le droit de modifier les horaires suivant le nombre d'engagés</i>							
<i>Ecouter les annonces au micro.</i>							

Catégories d'âge	Cadet(e) : 2007 / 2006 Junior : 2005 / 2004 / 2003
JURYS	<ul style="list-style-type: none"> Au moins un jury adulte par AS participantes Au moins un jury jeune et au moins un jury adulte par AS qui engage une équipe

UGSEL AURA

Adresse de gestion du Pôle sportif : 6, rue de l'Oratoire 69300 CALUIRE | 04 78 28 99 62 | ugselaurasports@gmail.com

Siège social : 19 avenue des Maquis du Grésivaudan – 38700 LA TRONCHE | 04 76 44 29 25 | ugselaura@ugsel.org

Territoire UGSEL AURA

<p>RAPPEL REGLEMENT</p>	<p>Pour plus de précision, se référer au règlement (voir site national www.ugsel.org).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un athlète peut participer à 4 épreuves maximum, dont 2 courses maximum. ➤ Tous concours (sauf sauts verticaux) : 4 essais + 2 pour les 8 meilleurs. ➤ Un faux départ est toléré par athlète lors des séries ou pour les finales directes ➤ <u>Challenge et trophée des spécialités (courses, sauts, lancers) :</u> <p>Les challenges sont composés indifféremment avec 5 à 6 athlètes garçons et/ou filles, cadets et/ou juniors.</p> <p>La performance est cotée en fonction de la table correspondant à sa catégorie.</p> <p>Le total de l'équipe se fait par addition des 5 meilleures cotations, voir les critères dans le règlement national.</p>	
<p>Consignes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de vestiaires, rassembler ses affaires dans les tribunes • Respecter les installations mises à disposition. Veiller à la propreté des lieux • Interdit de manger et boire dans les tribunes et sur les installations (casse-croute autorisé sur les tables prévues à cet effet - bouteilles d'eau interdites sur les installations) • Pointes interdites dans les escaliers et dans les tribunes (à l'étage). <p>Sur la piste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Chaussures de sport et pointes (6mm maxi) propres obligatoires (pas de chaussures de ville) • bouteilles d'eau interdites sur les installations • Une tenue sportive spécifique à l'activité est obligatoire. • Le port du maillot d'établissement est obligatoire. En cas d'absence de maillot d'établissement, un maillot neutre sera toléré. 	
<p>Informations générales</p>	<p>Récompenses</p>	<p>En individuel</p>
	<p>LICENCES UGSEL</p>	<p>Etre en capacité de présenter sur place les licences sportives UGSEL et les licences encadrements UGSEL, pour des contrôles nécessaires ordonnés par la commission technique.</p>
<p>Commission Technique</p>	<p>Membres présents parmi : BERGER BY Béatrice (CTT 38) - RICHARD Hugo (CD 69) - FAURE Thomas (Terr AURA) – Pascal Bergiron (Officiel Athlé UGSEL et FFA comité 74)...</p>	
<p>Convivialité</p>	<p>Un coin café / thé sera mis à disposition pour les adultes. Pas de repas prévu pour les enseignants, prévoir votre casse-croûte. Spécialité à partager bienvenue</p>	
<p>Quotas qualifications Comité→Terr</p>	<p>Pas de quota mais ne pas engager d'élèves de niveau débutant pouvant se mettre en danger.</p>	
<p>Quotas qualifications Terr→National</p>	<p>Individuel : Voir minima sur le site de l'Ugsel Nationale Equipe Challenges Courses ; Sauts ; Lancers : Voir minima sur le site de l'Ugsel Nationale</p>	

Territoire UGSEL AURA

Championnat National	(31)-1 février 2023 → NANTES (44) <i>Commission de qualification : jeudi 19 Janvier 2023</i>
Installation et préparation	Répartition des jurys enseignants finalisée le matin avant le début de la compétition, avec les adultes des AS participantes. Matériel distribué sur place.
Rangement & Nettoyage	CHAQUE AS est responsable de rendre propre l'espace utilisé par ses élèves

NOUVEAUTES REGLEMENTAIRES

Attention : Ce sont des extraits et précisions du règlement national Athlétisme en Salle, donc pas ou peu d'application de ce règlement sur le territorial.

- Le champion **par équipe** de chaque territoire dans chaque championnat sera qualifié d'office pour le championnat national, à condition de confirmer auprès de son territoire sa participation au plus tard la veille de la commission de qualification.
- En Cadets/Juniors, c'est le champion territorial de chaque Challenge de spécialité ainsi que les 3 Challenges de spécialité du champion territorial du Trophée des Challenges qui sont qualifiés d'office pour le championnat national.
- Une A.S. participant par équipe devra à minima présenter un jury adulte et un JO National

Distinguer le JO équipe et le JO National. La différence est dans le niveau de formation !

- Le Jeune Officiel National devra avoir participé au stage de formation organisé par l'UGSEL Nationale et avoir réussi les épreuves théoriques.
- Le Jeune Officiel équipe doit appartenir à l'AS à laquelle appartient l'équipe. Son âge ne pourra être inférieur à la catégorie benjamin(e) 2ème année. Ce JO devra pouvoir justifier, dans sa pratique, d'une formation (quel que soit son niveau) et d'un comportement efficace au sein d'un jury de concours.

Une AS peut se faire prêter un Jeune Officiel d'une autre AS de son comité et/ou territoire, cela à titre exceptionnel. La demande doit être faite auprès des services nationaux. L'AS se faisant prêter un JO ne pourra pas renouveler la demande l'année scolaire suivante.

Chaque AS qui sera en conformité verra le total de points de ses équipes majoré de 30pts, après validation le jour du championnat par le référent désigné par la CTN.